TOURCOING

AUJOURD'HUI, JEUDI 17 JANVIER :

Hôtel de Ville: Bureaux ouverts au public de 10 à 12 h., et de 14 à 16 h.

Bains municipaux: de 9 à 11 h. 30 et de 14 à 18 h. 30.

Bibliothèque communale: de 9 à 12 h., et de 14 à 18 h.

Bibliothèque populaire: de 16 à 18 h.

Bibliothèque catholique, 8, rue des Orphelins: de 14 h. 30 à 16 h.

Caisse d'Epargne: de 9 h. 30 à 11 h. 30, et de 14 à 16 h.

Théâtre Municipal: A 20 h. 15, « Les Vignes du Seigneur ».

Conférence du jeudi: A 20 h., à la Maison des Œuvres.

LES CONFERENCES DU COIN DE TERRE

M. le docteur Decherf parle des soins à donner en cas d'accidents

Mercredi, à 19 h. 30, M. le docteur Decherf a fait, au Cercle Notre-Dame, rue de la Latte, une intéressante conférence sur le sujet suivant : « Des soins à donner en cas d'accidents ».

Après avoir été présenté par M. Dhour, président de la section, le conférencier aborda l'examen des soins les plus courants: hémorragie provenant de plaies, fractures, etc. Arguant des progrès réalisés pendant la guerre au point de vue chirurgical, il montra que l'expérience acquise ainsi pouvait trouver application dans l'usine même.

M. Decherf donna quelques indications pratiques, telles : ne pas s'affoler, ne jamais donner d'alcool à un blessé grave, soigner les brûlures avec l'huile à salade et non avec l'acide picrique, etc.

L'auditoire écouta les explications du conférencier avec beaucoup d'attention, témoignant par là combien sa leçon était goûtée.

Nous sommes en mesure d'annoncer que la prochaine conférence sera donnée début de février, par M. le docteur Desurmont.

La XVI[e] conférence du jeudi

S. G. Mgr Tissier, à la Maison des Œuvres

Sous le patronage de l'Ecole des Etudes Politiques et Sociales de l'Université Catholique, S. G. Mgr Tissier, évêque de Châlons, traitera, ce soir, à 20 h., salle de la Maison des Œuvres, ce sujet d'actualité : « Les vertus sociales de la femme aux époques démocratiques ».

Conditons d'admission ordinaires : En dehors des abonnés qui ont leur place pour toute la saison, les fauteuils et places de parterre sont à retenir contre un droit de 1 fr. pour les fauteuils, et de 0.50 pour les places de parterre. Les places des deux galeries sont gratuites.

Un important concours de gymnastique, au Blanc-Seau

La Fédération des sociétés de gymnastique des cantons de Roubaix-Tourcoing et Lannoy, dans le but d'encourager ses gymnastes pendant la période d'hiver, organise des réunions sportives dans l'une ou l'autre des villes de son ressort. La première de la saison a eu lieu à Croix, la seconde à Wasquehal, la troisième aura lieu à Tourcoing, la dernière de la saison à Roubaix. La plus prochaine réunion sera organisée par la « Jeunesse du Blanc-Seau », le 17 février prochain. Les aménagements du terrain mis à la disposition de la société par l'administration municipale de Tourcoing, permettront une organisation qui donnera satisfaction aux nombreux gymnastes qui viendront se disputer les prix offerts par de généreux donateurs.

Dimanche dernier s'est tenue une réunion du Comité de la Fédération : les dispositions envisagées par la « Jeunesse du Blanc-Seau » ont donné satisfaction. Tout fait prévoir une organisation modèle.

Les épreuves imposées sont les suivantes : le deuxième mouvement préliminaire de la Fête Fédérale de Clermont-Ferrand, les imposés aux anneaux en 4 degrés du même concours; saut à la perche et course de 200 m.

Les invitations vont être envoyées aux sociétés. Elles voudront y répondre dans les délais indiqués pour faciliter le travail des organisateurs.

COURS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR LES DAMES ET LES JEUNES FILLES. — La prochaine conférence sera donnée demain vendredi par M. le chanoine Thamiry, professeur à la Faculté de théologie qui traitera ce sujet; « Le besoin de rénovation religieuse des âmes au début du 17[e] siècle et Saint-François de Sales, sa méthode d'influence sur les âmes ».

C'est là un chapitre intéressant de l'histoire religieuse du 17[e] siècle. Nul doute que les auditrices ne se trouvent nombreuses pour s'instruire à si bonne école. On commencera exactement à 10 h.

BRASSERIE COOPÉRATIVE DU TILLEUL, TOURCOING. — Débitants et particuliers, hâtez-vous de prendre une action à la Brasserie Coopérative « Le Tilleul ». Cours 200 fr. jusqu'en avril 1924. Bière bourgeoise 4° très réputée. Ristournes plus importantes en 1923 qu'en 1922. Pas d'augmentation au prix actuel de la bière. 52474

CONFERENCE D'INSTRUCTION POUR LES OFFICIERS DE RESERVE. — M. le chef de bataillon Mazin donnera, le lundi 21 janvier, à 18 h. 30, au siège du Cercle Militaire de Roubaix, 10, rue Neuve, une conférence d'instruction.

Les officiers sont priés d'y assister. Le général commandant le 1[er] C.A. désire que tous les officiers de réserve remplissent leur devoir en entretenant leurs connaissances et en se tenant au courant des nouveaux règlements.

SEMAINE DU BLANC. — « Au Vrai Bon Marché », 13-15, rue du Tournai. **H. Feurstein-Tiberghien.** R. C. Tg 726. 52687

AMICALE SAINT-CHRISTOPHE. — La réunion des anciens élèves ayant fréquenté les écoles de garçons de la paroisse Saint-Christophe, aura lieu dimanche prochain, 20 janvier, à 11 h., au siège de la société, 75, rue de la Cloche. La direction compte sur la présence de tous les anciens pour l'inauguration du foyer.

MASSAGE-PÉDICURE, 5, rue de Lille. 52569

VENTES AUX HALLES. — Il a été vendu, aux Halles, de mercredi 16 janvier: Marée, 920 kil., pour 1.533 fr.; soles, 48 kil., pour 319 fr.; oranges, 5855 pièces, de 0.15 à 0.42; mandarines, 1370 kil., de 1.25 à 1.80; oranges, 728 kil., de 1.15 à 1.20; conserves tomates, 490 boîtes, à 0.85; 100 boîtes, 1.50; confiture, 50 boîtes, à 1.80; biscuits, 12 kil., à 6 fr.; Hollande, 13 kil., à 9 fr.; épaules cuites désossées, 7 kil. à 9.50; beurre, 131 kil., de 13 à 13.50.

MEUBLEZ-VOUS chez MAES 48, rue Motte. 475

FERMETURE DE BUREAUX DE PERCEPTION. — Les bureaux de la perception de Tourcoing-Ouest, 130, rue Nationale, seront fermés le vendredi 18 janvier, jour de tournée au Blanc-Seau.

DEMÉNAGEMENTS par wagons capitonnés et automobiles. BOIS de chauffage, petit bois cassé. Henri DAEL, 19, rue Nationale, Tourcoing. 518

TOURNÉE DU PERCEPTEUR AU BLANC-SEAU. — Le percepteur se rendra au Blanc-Seau, groupe municipal, de Tourcoing (ancien château Scott), le vendredi 18 janvier, de 9 à 10 h. 30 du matin, pour percevoir les contributions directes et impôt sur les revenus.

CONTRAVENTIONS. — Huit contraventions ont été relevées au cours de la journée, par le personnel de la police municipale, contre des chauffeurs d'automobiles, charretiers et cyclistes, pour infraction aux règlements de la police du roulage (dépassement d'un tramway à gauche, défaut de feu rouge, etc.)

MOUVAUX

Les élections municipales partielles de dimanche prochain

LES LISTES EN PRESENCE

Ainsi que nous l'avons annoncé, des élections partielles auront lieu à Mouvaux, le dimanche 20 janvier, à l'effet d'élire trois conseillers municipaux, en remplacement de membres décédés ou démissionnaires.

Nous donnons ci-dessous les deux listes de candidats qui seront présentées à ces élections :

Républicains : MM. Georges Paux, négociant; Louis Chantry, plafonneur; Edouard Leplat, quincaillier-poêlier.

Socialistes: MM. Edmond Tondelier, professeur au Lycée de Lille; Emile Prade, menuisier; Henri Colpaert, peintre.

***

La profession de foi des candidats républicains

Voici la profession de foi des candidats républicains :

Chers concitoyens,

Vous aurez à élire, dimanche prochain, 20 janvier, trois conseillers municipaux, en remplacement de MM. Désiré Duhem et Louis Delrue, décédés, et M. Georges Pollie, démissionnaire.

Le Conseil municipal de Mouvaux a jusqu'à présent, respecté et observé le programme qu'il s'était tracé pour les élections de 1919. Elus sur une liste d'union, les conseillers municipaux ont travaillé pour le plus grand bien de leurs concitoyens et nous nous engageons si vous nous faites l'honneur de nous élire, de conserver la bonne harmonie, plus que jamais nécessaire pour mener à bien les travaux commencés.

Nous nous présentons spontanément à vos suffrages en hommes sincères, désintéressés, sans parti-pris, fermement décidés à continuer le programme d'union de 1919 et ainsi barrer la route à ceux qui voudraient briser cette union et la concorde entre tous les bons citoyens.

Nous avons la conviction que notre geste aura l'approbation des Mouvallois et que, le 20 janvier, nous pourrons enregistrer le triomphe des idées d'ordre et de justice.

Les candidats :

Louis Chantry, Edouard Leplat, Georges Paux.

IMPOTS SUR LES REVENUS. — Des formules de déclaration pour l'impôt général sur le revenu sont à la disposition des intéressés à la Mairie. Ces formules remplies par eux devront être adressées à M. le Contrôleur des Contributions directes, Hôtel de Ville de Tourcoing, 7e bureau, d'impôts directs.

MARCQ-EN-BARŒUL

UN DOIGT COUPÉ. — Au tissage Mullies frères, rue Moreau, un contremaître, Désiré Millescamps, 60 ans, demeurant rue de Menin, 5, en mettant en route un ourdissoir, a eu l'index gauche pris entre un rouleau presseur et un rouleau d'ourdissoir. Le docteur Masson a dû procéder à l'ablation de l'extrémité de ce doigt et a prescrit un repos de trois semaines au blessé.

LILLE

A LA SOCIETÉ DE GEOGRAPHIE. — Ce soir, jeudi, à 20 h. 30, en la salle de la Société Industrielle, Mme Gehan d'Ivray, membre de l'Institut historique de France, parlera de « l'influence française en Egypte et les archéologues français. »

FEDERATION NATIONALE DES SOCIETÉS D'EDUCATION PHYSIQUE ET DE PREPARATION AU SERVICE MILITAIRE. — L'assemblée générale annuelle du groupement de la 1re région de corps d'armée, aura lieu à 10 h., le 20 janvier, à la Taverne de Strasbourg, Grand'Place, à Lille, sous la présidence de M. le général Lacotte, vice-président de la Fédération nationale, qui prendra la parole sur un sujet d'actualité.

A cette occasion, le Comité de la 1re région est particulièrement heureux d'annoncer que M. Louis Loucheur, ancien ministre, député du Nord, a accepté d'être le président d'honneur du Comité.

Deux nouvelles candidatures seront soumises à la ratification de l'assemblée. Ce sont celles de MM. Couhi, ingénieur des Mines de Lens, et le docteur Lefebvre, des Mines de Lens.

Les sociétés ayant adressé des vœux, sont instamment priées de se faire représenter à cette réunion en vue de défendre leurs points de vue et donner tous les détails désirables.

VOYAGES DE NOCES. Beaux. Faciles. **Viator,** Avenue Kemmel, 23, **Bruxelles.** 51912

LE COMICE AGRICOLE DE LILLE s'est réuni hier, mercredi, à 11 h. 20, sous la présidence de M. Guilbaut, entouré de MM. Lescroart, Henri Ghestem, Monsarrat, Numa Rousse et Brethenoux.

Après le vote pour le renouvellement du bureau pour l'année 1924, le président rappelle que la loi relative aux assurances-accidents, dont l'application sera obligatoire va bientôt entrer en vigueur.

M. Guilbaut expose et commente ensuite le décret qui a diminué de 7 francs les droits dont la douane frappait les blés étrangers à leur entrée à la frontière, et propose de voter le vœu suivant, qui sera communiqué aux pouvoirs publics:

« Le Comice s'étonne que l'on ait pu prendre une telle mesure sans faire appel à l'avis des groupements agricoles qualifiés. Il met en garde le gouvernement contre de tels errements et lui demande de considérer toujours le cultivateur français comme le facteur le plus essentiel de la production nationale et en lui accordant comme tel une indispensable protection. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des agriculteurs présents.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUBAIX. — Chapelle des Carmélites. Dimanche prochain, 20 décembre, fête annuelle du Saint-Enfant Jésus du Prague. Messes à 7 h. et à 8 h.; le soir, à 6 h., salut avec sermon par M. l'abbé Lancelle, professeur au Collège de Notre-Dame des Victoires. Procession et consécration au Saint Enfant de Jésus.

AUX DAMES DE FRANCE

LILLE — 37, Boulevard Carnot, 37 — LILLE
Spécialité de Deuil. Nouveautés pour Dames. 846

CARNET DU JOUR

MARIAGES.

— Mercredi, à 11 h., a été célébré, en l'église Saint-Martin, à Roubaix, au milieu d'une très nombreuse assistance, le mariage de Mlle Elise Montignies, fille de M. Edouard Montignies, directeur du Casino-Théâtre de Roubaix, et de Madame, avec M. Robert Lécaille, fils de M. et Mme Gustave Lécaille, de Roubaix.

Les témoins étaient: pour la mariée, MM. Henri Chevalier, son cousin, et Antoine Gœthals, ami de la famille; pour le marié, MM. Jean Perche, chevalier de la Légion d'honneur, son beau-frère, et Kretzsmar, son ami.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes époux par M. le chanoine Catteau, qui a prononcé l'allocution de circonstance. M. l'abbé Tillie, directeur de la Maison des Œuvres de l'Institut Technique, a célébré la messe.

Au cours de la cérémonie d'excellents artistes se sont fait entendre dans des morceaux de choix: « Ouverture des Noces de Figaro », de Mozart, et « Marche héroïque de Jeanne d'Arc », de Th. Dubois, par l'orchestre des deux théâtres de Roubaix, sous la direction de M. Chérubini; « Sous les Tilleuls », (scènes alsaciennes), de Massenet, solistes, MM. Lechante et Lardinois; « Largo religioso », de Massenet, pour violon et orgue, par M. Lecomte et Meyer.

Enfin, M. Delpany a magistralement chanté l'« Invocation de Roméo et Juliette », de Gounod.

— Mercredi à midi, a été célébré, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, à Paris, le mariage de Mlle Germaine Tetelin, fille de M. et Mme Tetelin-Carré, avec M. Augustin Foüan, fils de M. et Mme Auguste Foüan-Leplat, de Tourcoing.

LES
LAINES A TRICOTER
et les fantaisies C. P. F.
SILVERLAINE
AGNOLAINE
GRESILAINE
sont vendues directement au détail par l'usine qui les fabrique

Magasin de détail à la
Filature
88, Rue de la Redoute, 88
ROUBAIX
46963

Concerts & Spectacles

ROUBAIX. — Hippodrome-Théâtre. — C'est ce soir, à 20 heures, qu'aura lieu l'unique représentation des « Huguenots », grand opéra en cinq actes, de Meyerbeer. On sait l'importance que la direction Baret a donnée à l'organisation de son quatrième grand gala lyrique de la saison, s'assurant le concours de quelques-uns des plus brillants artistes de notre époque.

Nous rappelons que celui de M. Morisson est assuré pour le rôle de Raoul de Nangès, où le fameux fort ténor pourra se faire apprécier dans la plénitude de son talent. Les autres principaux rôles restent confiés à Mme Alice Baron, de l'Opéra (Valentine), Mme Guionie de l'Opéra-Comique (Marguerite de Valois), Mme Castele-Hennequin, de l'Opéra de Nice (le page Urbain), M. Derval du Théâtre du Capitole (Marcel), M. Girard (comte de Nevers), M. Delpany (comte de Saint-Bris), etc.

Etant donné l'importance de la représentation, le bureau sera ouvert à 19 h. 30, rideau à 20 h.

La location sera ouverte maison Jubé, 16, rue de la Gare, jusque 18 h.

— Dimanche prochain, en matinée et en soirée, le délicieux opéra-comique « Miss Helyett », sera donné avec toute la troupe locale par la direction Baret. On peut retenir ses places comme d'hab tude.

—— **Central-Ciné-Théâtre,** 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir. — L'administration du Central-Ciné-Théâtre tient à bien faire remarquer à ses nombreux habitués, que la représentation du dimanche prochain sera une véritable séance de famille. Le Vrai Théâtre de Paris y interprétera « Le Cœur dé é », comédie en 3 actes de Gourdon, et de J.-P. Ferrier, avec le concours de MM. Thuet, du Théâtre du Vaudeville; Stacquet, du Théâtre Antoine; Robert Gautier, du Théâtre de l'Athénée; Gaguet, du Théâtre du Chatelet; Mmes Rose Syma, du Théâtre de l'Odéon; Ardans-Thuet, du Théâtre de la Porte-Saint-Martin; Denaudy, du Théâtre de la Renaissance; Angèle Darye, du Théâtre du Vaudeville; Grooiez, du Théâtre des Arts.

TOURCOING. — Théâtre Municipal. — Ce soir, jeudi 17 janvier, à 8 h. 15 très précises, le gala donné par la Tournée Baret, « Les Vignes du Seigneur », pièce en 3 actes de MM. R. de Flers et F. de Croisset.

Samedi 19 janvier, à 8 h. précises, et avec le concours de Mmes H. Duvernay, de l'Opéra-Comique, et Andriani, de la Gaieté Lyrique, et de MM. Dangès, de l'Opéra; Borelli et G. Durand, de l'Opéra-Comique, première représentant de « Stamboul », drame lyrique en 4 actes, 5 tableaux, d'après le roman de C. Farrière: « L'homme de assassina »; parole et musique de C. Trémisot. L'auteur honorera de sa présence cette soirée de gala.

Dimanche 20 janvier, à 3 h., matinée de gala, « Stamboul ». La location est ouverte pour ces représentations.

—— **Théâtre Municipal. — Une grande première: « Stamboul ».** — L'œuvre dramatique et pathétique qui affrontera, samedi, les feux de la rampe, dérive, comme on le sait, du célèbre roman de Claude Farrière, « L'homme qui assassina », M. Pierre Frondaie, réputé comme l'un des meilleurs adaptateurs, convertit l'ouvrage du disciple de Loti en pièce de Théâtre, et lui-même quit, ainsi, une immense popularité. Le Théâtre Antoine en est à sa 600e représentation de la transcription de Frondaie.

L'artiste Trémisot que nous aurons l'avantage de posséder parmi nous, eut l'idée d'adapter à son tour, « L'homme qui assassina », au théâtre lyrique. Après avoir remanié, en un scénario concis, toute la moelle de l'ouvrage, il écrivit une partition que les amateurs d'art s'accordent à trouver d'une très haute tenue et d'un charme descriptif puissant. Gand eut la primeur de cette œuvre. L'opéra de Nice, dont on connaît la cote, l'inscrivit à son répertoire.

Mais, peut-être, avant de pousser plus avant, convient-il de mettre en relief la personnalité de l'auteur. La signature n'est-elle pas déjà une garantie? Edouard Trémisot, s'il était vraiment besoin qu'il produise ses titres de créance, n'aurait que l'embarras du choix. On cite de lui quantité d'œuvres, dont la première « Pyrame et Thisbé », écrite à 20 ans, témoigne déjà d'une rare précocité. L'auteur s'affirmait déjà poète et musicien, en frant sur lui les regards de la critique. Depuis, d'autres œuvres: de nombreuses mélodies (nous ne pouvons résister) son venues s'ajouter à son répertoire. En ch cune d'elles, s'accuse le brillant technique, l'inspiration qui relient Trémisot à ses Maîtres Massenet et Gabriel Fauré.

Malgré les difficultés que ne pouvait manquer de présenter la mise à l'étude d'une œuvre de pareille envergure, M. Santens n'hésite pas à en entreprendre la réalisation sur notre scène. C'est un coup d'audace dont se rendront compte nos habitués, qui n'ignorent pas la multiplicité des éléments entrant dans la composition d'une interprétation dramatique. La mise en œuvre de « Stamboul », requiert, en effet, l'orchestration des trois points suivants : Musique, cadre, interprétation. Aucun de ces éléments ne saurait être négligé, sans que l'ensemble en soit affecté. La partition musicale, extrêmement enveloppante, épousant les contours de l'action, traduit en notations appropriées, « l'âme » même des situations. Elle se fait tumultueuses et dissonante jusqu'à l'âpreté, lorsque les sentiments vibrent avec une intensité particulière; Fuyante, détachée, et comme indécise, lorsque la trame développe de nouveaux mystères: grave et majestueuse, dans les situations solennelles. Comme dans tout drame lyrique, la musique gémit, s'indigne, explose. Elle ne cesse de parler et de décrire.

Du cadre, faut-il évoquer, la vertu enchanteresse? Il semble bien, à qui a lu « Vision d'Orient », que les plus beaux tableaux de notre théâtre lyrique ne puissent trouver une atmosphère supérieure à celle requise par « Stamboul ». Nous espérons qu'à cet égard, l'impossible sera fait pour donner à l'œuvre sa physionomie exacte. M. Santara nous a produit à cette fin, les plus sérieuses assurances.

Enfin, il y a l'interprétation. Par les communiqués insérés journellement, le public connaît les vedettes engagées pour sculpter l'ouvrage de Trémisot. Nous y reviendrons. On peut être certain en tous cas, que rien n'a été négligé pour aboutir à une interprétation parfaite. Dès maintenant, tout est au point. La pièce est « possédée », en ses moindres détails. L'effort des derniers jours portera surtout sur l'aménagement de la scène.

Nous croyons utile d'aviser le public en vue des places à retenir pour ce grand spectacle. Incontestablement, « Stamboul », marquera parmi les galas de la saison. C'est l'impression que les spectateurs ne manqueront pas d'en retirer.

—— **Bon Théâtre.** — Dimanche, à 4 h. 15, le Cercle Talma donnera « L'Obstacle », la jolie pièce en 4 actes d'Alphonse Daudet, le spirituel et amusant auteur de Tartarin de Tarascon. Entr'actes symphoniques. Location à la Librairie, 18, rue de Tournai.

TOURCOING. — Splendid-Cinéma. Tél. 14.40. Matin. 15 h. Soirée 20 h. — Rudolph Valentino dans le « Droit d'Aimer ». « Le Prince Rouge », « Des Menottes qui se placent ». Quelques croquis de Montmartre. R.C. Tg 839. 52428

MOUVAUX. — Patronage Saint-Germain. — Demain, vendredi, 18 janvier, à 19 h. 30, une représentation cinématographique sera donnée dans la salle du patronage de la paroisse Saint-Germain, rue Négrier. Le grand film historique « Jeanne d'Arc », y sera projeté et le côté documentaire de cette production, tant que la prodigieuse mise en scène du film, le classe parmi les plus beaux sortis jusqu'à ce jour. Pour les personnes n'ayant pu retenir leurs places, des tickets seront vendus à l'entrée.

LILLE. — Grand Théâtre. — Ce soir, jeudi, à 20 h., « Sapho ».

ROUBAIX

CINE DUBUS :: RUE DES CHAMPS :: Téléphone 23-46

Aujourd'hui, matinée à 3 h. Soirée à 8 h. Dernières représentations de l'œuvre remarquable de Lamartine: GENEVIÈVE. 526254

TOURCOING

PALAIS D'ETE 18 rue Charles-Wattinne. 18 TOURCOING

Ne manquez pas d'aller voir en matinée à 3 h. ou en soirée à 8 h. : **LE GAMIN DE PARIS** et **LES FLAMBEAUX EN PÉRIL.** — Samedi prochain, début du **P'TIT PÈRE** avec **Jackie Coogan.** Toujours les plus grands succès de l'écran. 52674d

T. S. F.

Tour Eiffel. — Jeudi 17 janvier. — 16 h., avec le concours de Mlle Yvonne Saint, pianiste, lauréate du Conservatoire de Paris; Mme Wilhelmine Goudray, cantatrice des Concerts classiques; M. Pierre Geay, professeur de diction.

Concerts Radiola. — Programme du jeudi 17 janvier. — 12 h. 30: Cours des cotons du Havre, Liverpool, Alexandrie; communiqué des Halles; cours des cafés; Cours de la Bourse de Paris; informations de la matinée.

12 h. 45: Radio-Concert par l'orchestre tzigane Radiola.

13 h. 45: Cours des changes et valeurs.

16 h. 30: Cours de la Bourse de commerce de Paris (blé, avoine, sucre); cours Masquelier de cotons; cours des métaux; cours de la Bourse de Paris: changes et valeurs; cours de La Villette; informations générale.

16 h. 45: Radio-Jeudi pour les enfants avec le concours de Mlle Lucette Leblond.

1. Le secret de Polichinelle (F. Fourdrain; 2. Sérénade (Cormer); 3. a) La Bergère et Dauphin; b) Les Poupées, chant, Mlle Lucette Le Blond; 4. Le Corbeau et le Renard (M. Mouton); 5. Monologue; 6. Songe d'enfant, violon (Léo Sachs); 7. Le jeu de corde (G. Brun); 8. Rêve de jeunes filles, violoncelle (E. Pessard); 9. a) Les petits lapins; b) Les Polichinelles, blanc et dauphin, chant, Mlle Lucette Le Blond; 10. Scènes d'enfants (G. Bizet); La toupie, Petit mari, Petite femme, Le bal.

17 h. 45: Résultats des courses; informations parlementaires; Chronique féminine par Radiolette.

20 h. 30: Informations Radio-Chronique de l'Eclair; Radio-Chronique des Anciens combattants.

21 h.: Radio-Concert donné par l'humoriste Dominos, avec le concours de M. Pierre Surgères, du Grillon: 1. Danses hongroises (Brahms; 2. Chanson napolitaine, violon. D. Erodio; 3. Sérénade (A. Chantrier); 4. Chansons, par Pierre Surgères; 5. Aubade, flûte (E. Lacroix); 6. Monologue, par Dominos; 7. Evohé (Razigade); 8. Chant d'amour, violoncelle (C. Casella); 9. Danse basque (R. Chauvet).

De 22 à 2 h. 45: Radio-Dancing par l'orchestre spécial Radiola.

PETITE CORRESPONDANCE

NOTE IMPORTANTE

La loi du 29 décembre 1923 laissant aux Commissions paritaires, dans les départements autres que le département de la Seine, le soin de fixer certains éléments entrant dans le calcul du prix-limite des loyers, nous ne pourrons répondre aux questions relatives à l'augmentation de la plupart des loyers que lorsque la Commission du département du Nord aura publié le résultat de ses travaux, ce que nous annoncerons en temps utile.

Félix. Tourcoing. — 1. Oui, sauf convention contraire expressément stipulée; 2. Aucune; vous êtes censé l'avoir reçue en bon état; 3. En principe vous le devez; mais il peut y avoir contestation sur l'importance des dommages, auquel cas le juge désignerait un expert. —— **D. D. C.** — Les prorogations qui peuvent être accordées à l'expiration de la 1re prorogation ne sont pas octroyées d'office. Il faut les solliciter par lettre recommandée ou par exploit d'huissier. Faute de renseignements, nous ne pouvons nous expliquer davantage. Voyez un huissier. —— **Arthur Frisé.** — Les tribunaux n'ont pas encore une jurisprudence bien établie en ce qui concerne l'application de la loi du 29 décembre 1923. Nous vous prions d'revoiuir bien, vers le début de février, nous poser à nouveau votre question. —— **L. C. G.** — Ce sont des règlements particuliers que nous ne pouvons pas connaître. Il s'agit là, non d'un point de Droit, mais d'une question de discipline propre à la Compagnie. Un inspecteur vous donnera ce renseignement. —— **A. B. C.** — Les causes sont: l'adultère, les excès, sévices ou injures, certaines condamnations subies par l'un des époux. —— **A.D.** — 1. Pour l'augmentation, voyez la note placée en tête de la présente rubrique; 2. C'est une question trop vague, car vous ne nous dites rien au sujet des prorogations que vous auriez pu solliciter. Une chose est certaine: aucune loi n'impose au propriétaire l'obligation de conserver son locataire jusqu'au décès de celui-ci. Pour vous donner les renseignements au sujet de la prorogation, veuillez attendre jusqu'au début de février. —— **Ons mir ler.** — La loi prévoit pour certaines prorogations une augmentation supplémentaire quand le locataire sous-loue avec bénéfices sans autorisation du propriétaire. —— **René.** — 1. Pour elle personnellement, non, mais vous pouvez faire un don pour l'œuvre; 2. Nous rougissons d'avouer notre ignorance en cette matière. —— **Veuve et son fils.** — Nous vous conseillons de voir un avocat. Certains juges de paix, en effet, consentent que dans le cas que vous nous exposez, il y a matière à augmentation. —— **Yvette Maurice.** — A notre avis, ce sont deux autorisations distinctes. Vous pouvez les obtenir à la Mairie. —— **Deux locataires** (Roubaix). — 1. A notre avis, il ne le peut pas, car étant ayant-droit du propriétaire il doit respecter les actes passés par ce dernier; 2. Tout dépend de leur situation que nous ne connaissons pas; 3. Il nous semble que ce calcul ne soit pas permis, surtout qu'il y a une habitation personnelle. N'oubliez pas, cependant, que les emotions ne sont prévues que si cette engagement mis par le propriétaire a été cause d'un refus de prorogation alors que sans l'affirmation du propriétaire, le juge n'aurait pas ordonné le départ du locataire. —— **Caroline.** — Nous ne donnons pas d'adresses particulières. —— **Adeline 45.** — Tout dépend du régime adopté. —— **Bérangère.** — Ne donnons aucun travail au dehors.

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

ROUBAIX. — Fédération des Associations des Anciens Elèves des Ecoles Publiques de Roubaix. — L'assemblée générale extraordinaire aura lieu le dimanche 20 janvier, à 10 h., au « Foyer », rue d'Alsace, 42.

WATTRELOS. — A l'Amicale du Plouys. — Tous les jeunes gens désirant faire partie de l'Association des Anciens Elèves ou de l'orchestre de l'Ecole sont priés d'assister à la réunion du 20 janvier, à 15 h. Ordre du jour : Soirée du 25 janvier.

TOURCOING. — Ecole du Bâtiment, 2, rue de Gand. — Ce soir jeudi, à 6 h. précises, M. Charbaut, professeur de physique à l'Institut Colbert, donnera un cours très intéressant de physique appliquée à la construction. Ces cours ont été très suivis les années précédentes, non seulement par les élèves de l'Ecole, mais encore par de nombreux ouvriers, contremaîtres, et même patrons. Ce cours est organisé pour tout le personnel de l'entreprise du bâtiment, sans inscription préalable. Se présenter avant l'ouverture du cours, un peu avant 6 heures.

VOIES URINAIRES
Toutes aff. récentes et anc. radical. guéries par **CAPSULES DIASEPTOL.** L'étui 6 fr. Fco 6.50. **A. Bury.** Doct. en Ph[ie]. 47, r. St-Sauveur, Lille. (Analyse des urines) R. C. Lille 1120 42376

BELGIQUE

UN EMPRUNT DE DEUX MILLIARDS

Sous les auspices de la Banque nationale, le Comité central industriel, présidé par M. Jules Carlier a décidé la création d'une coopérative d'industriels et l'émission d'un emprunt de deux milliards à 6 p. c. émis à 90 p. c. La Bourse n'interviendra pas et les titres seront des valeurs de portefeuille contresignés par les représentants de la grande industrie belge.

LES ASSURANCES SOCIALES

Le projet sur les assurances sociales déposé par M. Pécher et dont les travaux avancent, prévoit un versement de 60 fr. par l'assuré, un versement de même importance par le patron et un complément de 50 francs par l'Etat. L'intervention des Pouvoirs publics serait de 67.222.222 fr. l'an avec 64 millions en plus pour les charges transitoires. La première année le projet coûterait à l'Etat 131 millions.

LE PRIX DU PAIN

Le pain coûte, dans les grands centres, 1 fr. 35 le kilo. Une nouvelle hausse est encore à craindre. En effet, il y a huit jours, le froment se vendait entre 133 et 135 fr. les 100 kilos. Aujourd'hui, il coûte de 139 à 145 fr. 75. De plus, l'index-number augmentant, les salaires des ouvriers boulangers et des porteurs vont augmenter.

LA VIE SPORTIVE

Education Sportive Populaire

Accidents sur le terrain

Certains sports individuels ou d'équipe sont assez violents pour occasionner parfois des accidents sur le terrain. C'est un risque que les sportifs courent volontairement et Pierre de Coubertin estime même que ce « goût du risque » est une des caractéristiques du sport. Ce que nous en disons n'est donc pas pour déplorer ces accidents jusqu'à en faire une arme contre le sport : ils ne sont blâmables que s'ils sont la conséquence d'erreurs évitables, telles que terrains défectueux, différence trop sensible de poids entre les adversaires, licences accordées à des jeunes gens incapables de faire l'effort physique qu'on exige d'eux, etc...

Mais ce risque comporte pour les dirigeants de sociétés, et cela se conçoit, le devoir d'être en mesure de parer à des accidents reconnus possibles. Du reste, les Fédérations le savent bien et elles font une obligation aux clubs d'avoir toujours une **boîte de secours** sur leurs terrains quand il s'agit de football, dans les salles de réunion quand il s'agit de boxe.

Le malheur est que cette obligation est trop souvent perdue de vue. Pour faciliter la tâche des clubs et leur montrer qu'on ne leur demande pas l'impossible, nous donnons ici une indication sommaire de ce qu'il est utile de placer dans ces boîtes de secours, faciles à aménager soi-même.

On peut en imaginer deux modèles : un fixe et un portatif. Le premier resterait à demeure sur le terrain et serait par conséquent plus complet; le second suivrait l'équipe de football ou de boxe dans ses déplacements, et ne comporterait que le strict minimum. C'est ce dernier modèle que nous envisageons d'abord et dont la simplicité justifie la dotation à chaque équipe déplacée.

Il y faut : 1° de la **teinture d'iode** en flacon bouché à l'émeri, pour la désinfection superficielle des plaies; 2° de l'**éther** pour ranimer un joueur tombé en syncope à la suite d'un choc violent, chose toujours possible, ou à la suite d'un effort exagéré; ce qui ne devrait jamais se produire si on observait la modération nécessaire; 3° une petite boîte de **compresses stérilisées** découpées à l'avance en petits carrés pour placer directement sur les plaies après désinfection par la teinture d'iode, ou par l'eau bouillie quand il est possible d'en avoir sur place. Cette gaze doit être conservée à l'abri de la poussière dans des boîtes en fer-blanc; 4° du **coton hydrophile** en tout petits paquets pour pouvoir renouveler le paquet à chaque pansement (sans vouloir sur le terrain faire une **asepsie** parfaite d'une plaie, il faut essayer de la panser proprement); 5° du **coton ordinaire** en vrac pour envelopper extérieurement une plaie et permettre son bandage sans douleur à la compression, et pour remplir le même office autour des foulures, luxations, fractures, etc.; 6° des **bandes de gaze** ou de **crêpe Velpeau** pour maintenir le pansement ou le bandage en place; 7° un **rouleau d'adhésif** pour isoler de la poussière les toutes petites plaies et écorchures.

Et c'est tout pour la boîte d'urgence.

Dans la boîte de secours gardée sur le terrain de la société, on peut ajouter à la liste ci-dessus : 8° une **seringue** de 5 c.c. avec deux **aiguilles**, et un jeu d'**ampoules de caféine et d'éther**; 9° une **pince de Michel** et des **agrafes** pour suturer une plaie à larges bords, à condition qu'on ait pu réaliser son lavage auparavant; 10° une **paire de ciseaux**; 11° un flacon **d'antispasmodique concentré** pour lutter contre les coliques stomacales et intestinales; 12° de la **teinture d'arnica** pour **imbiber les contusions et** ecchymoses sans plaies.

Enfin, le manager d'une équipe fera bien de se munir en outre de **vaseline** pour le massage; s'il a soin de choisir de la **vaseline Lysolée à 1 %**, il pourra l'utiliser en applications sur les cloches, érosions des pieds, et toutes lésions produites par frottement sur la peau d'un corps étranger. **L'alcool camphré** lui servira à frictionner les articulations raidies, les muscles fatigués ou atteintsde crampes, et dans le cas de rhumatismes; le **vinaigre aromatique** permet d'attendre une intervention médicale en cas de syncope : on en frotte le front et les tempes du malade et, quand il s'agit de fatigue exagérée, on en frictionne les bras et la poitrine; enfin, un peu d'**ammoniaque** est utile pour enlever, après addition d'eau, le sang caillé ou pour faire respirer en cas de syncope ou... d'excès alcooliques.

Avec ceci sous la main, on pourra toujours parer à tout accident; et cela donnera le temps de faire venir le médecin seul qualifié pour prendre les mesures qui s'imposent dans chaque cas particulier.

Docteur Henri DIFFRE.

BOXE

La grande réunion de dimanche

MICHAUD CONTRE le GANTOIS DUJARDIN

L'intérêt suscité par les superbes rencontres qui do